

COMMUNE :
Saint-Mitre-les-Remparts

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)**

MOUVEMENTS DIFFERENTIELS DE TERRAIN
Phénomène de retrait/gonflement des argiles

**- 2-2 - ZONAGE REGLEMENTAIRE
(Cadastre)**

Approuvé par arrêté
municipal en date du
27 février 2017

Sources :
BIGNARD-LEON
Léon, 2014
BRGM, novembre 2007

Echelle: 1/10 000°
Format: B1

Légende :



Zone faiblement à moyennement exposée (B2)



